



RAPPORT D'ACTIVITE

2024

COLLECTIF SAINTE LUCE



INTRODUCTION

COLLECTIF SAINTE LUCE

Le Collectif Sainte Luce a ouvert ses portes en février 2018, collectif accueillant des jeunes Mineurs Non Accompagnés. Une équipe socio-éducative est présente et se relaye auprès des jeunes pour les accompagner sur la vie quotidienne ainsi qu'au niveau de la santé, scolarité, loisirs et régularisation.

Le Collectif Sainte Luce a une capacité maximale d'accueil de 46 garçons âgés entre 15 et 21 ans et une place d'urgence.

Les locaux sont situés sur la commune de Sainte Luce sur Loire, ils se composent de 23 chambres doubles avec coin cuisine et coin chambre à coucher. 2 cuisines pédagogiques sont à disposition des jeunes ainsi qu'un accès à une épicerie, permettant des ateliers d'apprentissage et d'améliorer l'équilibre alimentaire des jeunes. Le tout sur un terrain permettant la mise en place d'activités en extérieur (terrain de football, potager, badminton, etc).

L'équipe éducative est composée de :

- 12 référents éducatifs, dont une professionnelle en contrat pro (ES)
- 1 apprentie éducatrice spécialisée,
- 1 moniteur éducateur du collectif en lien avec l'insertion professionnelle,
- 1 maitresse de maison,
- 1 psychologue,
- 2 coordinatrices,
- 1 cheffe de service.

En complémentarité, le service travaille avec un responsable maintenance (salarié de la société BRAXTON) et avec la société HEMERIA par la présence d'agents de sécurité la nuit et parfois en journée en cas de besoins spécifiques (tension sur le collectif...)

Le Collectif relève des dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L312-1 du CASF. A ce titre, le service est autorisé à accueillir des jeunes mineurs et des majeurs de moins de 21 ans, dont le département à la charge et qui peuvent être confiés dans le cadre de mesures administratives ou judiciaires.

Le CPOM signé en 2017 précise ces dispositions et définit que le service est autorisé, après recueil provisoire, à prendre en charge des garçons ou des filles mineur(es) non accompagné(es) à partir de 15 ans jusqu'à 18 ans.

Table des matières

I.	PRESENTATION DU SERVICE	- 4 -
a.	Fonction et spécificités	- 4 -
b.	Activités du service.....	- 4 -
II.	L'ORGANISATION DU SERVICE	- 9 -
a.	Descriptif de l'effectif des résidences	- 9 -
b.	Fonction des postes, partenariat et formation.....	- 10 -
c.	Les loisirs, centres d'intérêt et projets.....	- 13 -
III.	CONTEXTE	- 15 -
a.	L'actualité et les objectifs de l'année 2024	- 15 -
b.	Evaluation de l'action	- 16 -
IV.	PERSPECTIVES 2025 : Quels sont nos objectifs pour 2025 ?.....	- 25 -

I. PRESENTATION DU SERVICE

a. Fonction et spécificités

Le Collectif a pour finalité de développer l'autonomie du jeune afin de favoriser son parcours d'insertion socio-professionnelle. En fonction de l'âge, de la maturité et la situation du jeune, des objectifs sont nommés à travers le PPE (Projet Pour l'Enfant). Outil central dans le dispositif de protection de l'enfance, il sert de guide pour aller vers une sortie adaptée du dispositif.

La porte d'entrée vers le Collectif est un besoin repéré d'être encadré par une équipe de proximité, et parfois un besoin d'éloignement géographique du centre-ville.

Les sorties pour les jeunes peuvent être une réorientation vers un autre foyer éducatif, des sorties vers de la semi-autonomie (ASBL, PEP, ETAPE, AURORE), des services renforcés (SAEI, SAMNA renforcé), ou d'autres services tels que LA KHAOUA, FJT, Tremplin Santé.

La spécificité du service dans le pôle protection de l'enfance est que les référents éducatifs sont au cœur du lieu de vie des jeunes, bureaux et salle de vie ne sont séparés que de quelques murs. Sur le territoire de Loire-Atlantique, le Collectif Sainte Luce accompagne 46 jeunes, rien que par son nombre il est différent de ce qui peut exister. Même s'il y a des inconvénients par rapport à cette capacité, la force est aussi le nombre. Les jeunes font groupe, se soutiennent et les salariés font équipe. Pour un fonctionnement H24, 7J/7, il faut une bonne cohésion d'équipe et faire preuve de solidarité.

La spécialité du service est de pouvoir proposer une proximité d'accompagnement à travers des temps collectifs, un apprentissage de la vie quotidienne, des activités extérieures, des sorties, des repas partagés et des projets portés par l'équipe ou proposés par les jeunes.

La présence des coordinatrices permet une ressource pour les référents éducatifs, tant au niveau des parcours des jeunes que l'organisation fonctionnelle du site.

b. Activités du service

La capacité du service sur l'année 2024, est de 46 places garçons sur le collectif et 1 place d'urgence. Le Collectif Sainte Luce a accueilli 78 jeunes en 2024, 83 jeunes en 2023. En 2023, nous avons 46 places sur le collectif et 18 places en diffus.

17067 nuitées en 2024 pour le Collectif Sainte Luce

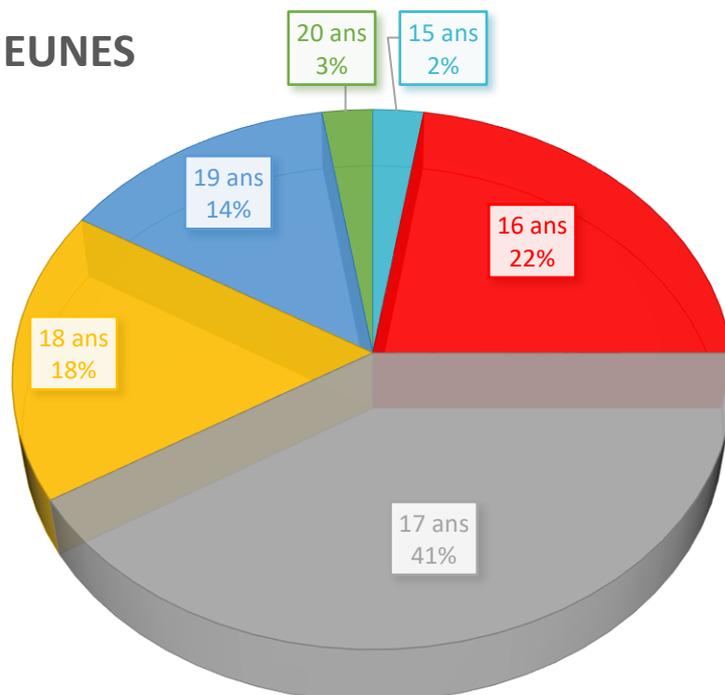
TAUX D'ACTIVITE	2022	2023	2024
Nombre de places	60	46 + 18	46
Nombre de nuitées sur le collectif	23947	16469	17067
Nombre de nuitées en appartement diffus	0	5827	0
Nombre de jeunes pris en charge	111	83	78

En 2022, la résidence Chapeau Berger et Sainte Luce ont fusionnées, la capacité d'accueil du collectif Sainte Luce était de 60 places.

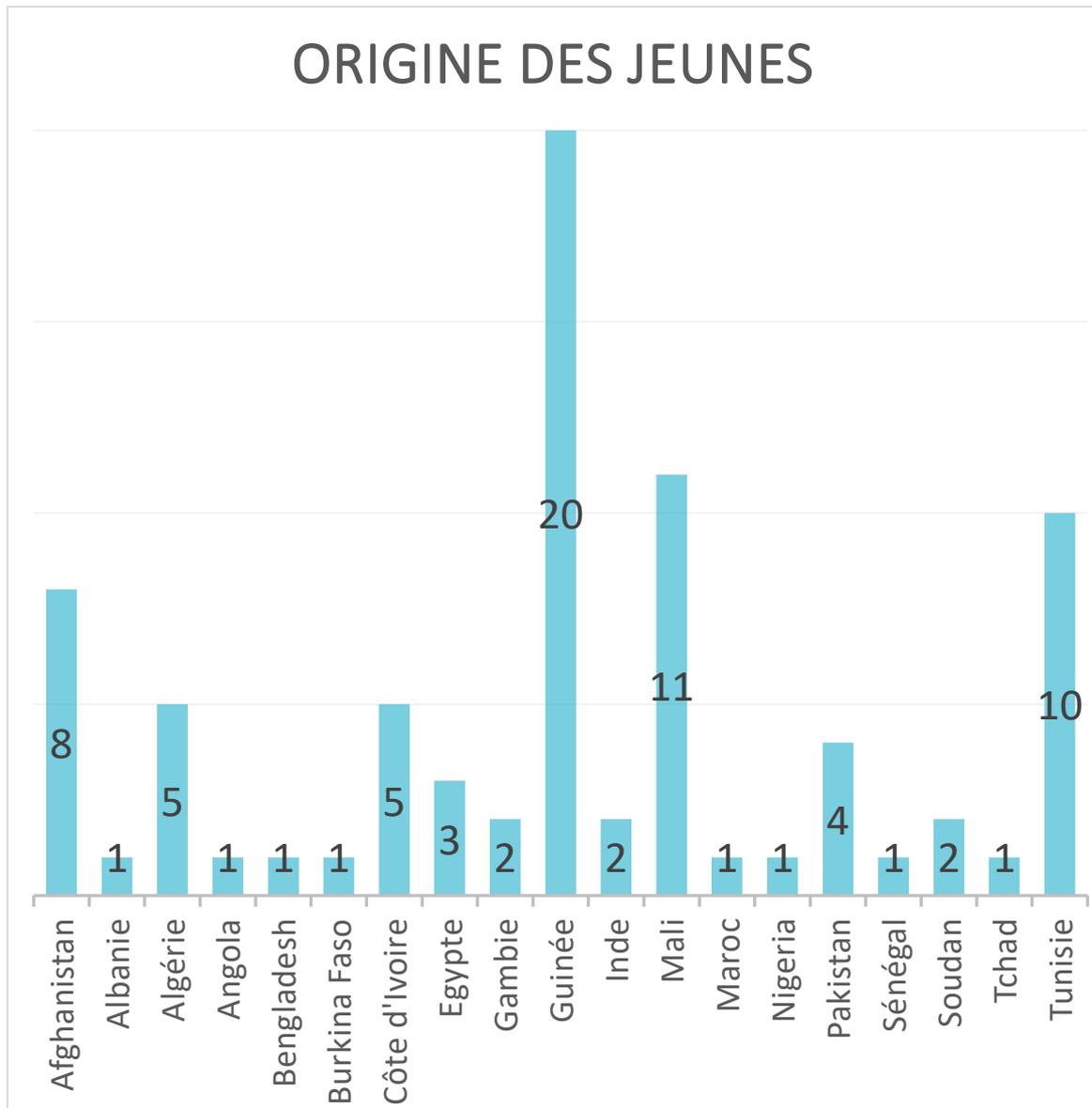
En 2023, le collectif Sainte Luce est passé à 46 places et 18 places en appartement diffus. Les appartements ont été redonnés aux services diffus ASBL en Décembre 2023.

En 2024, le collectif Sainte Luce accueille désormais 46 jeunes et une place d'urgence.

AGE DES JEUNES



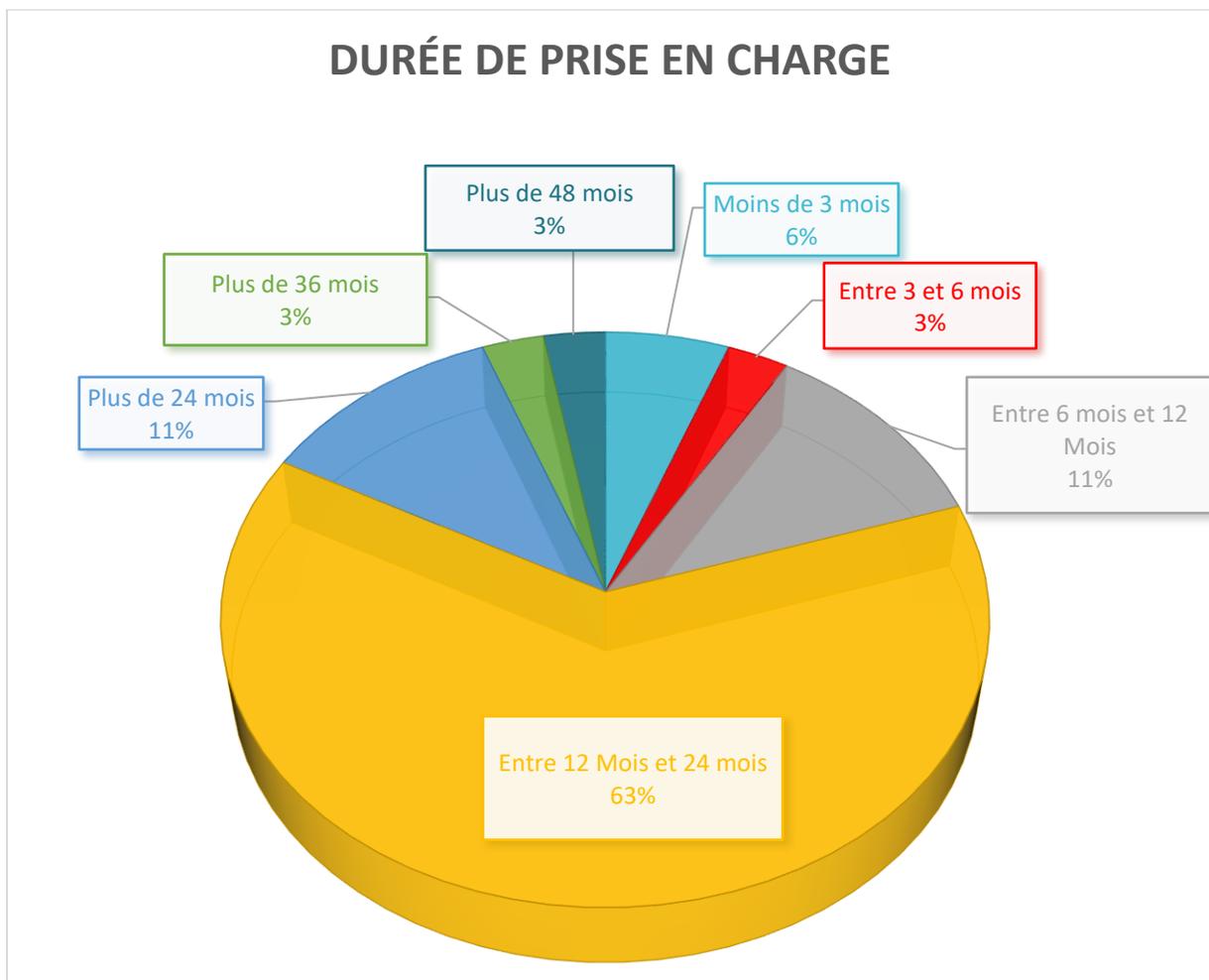
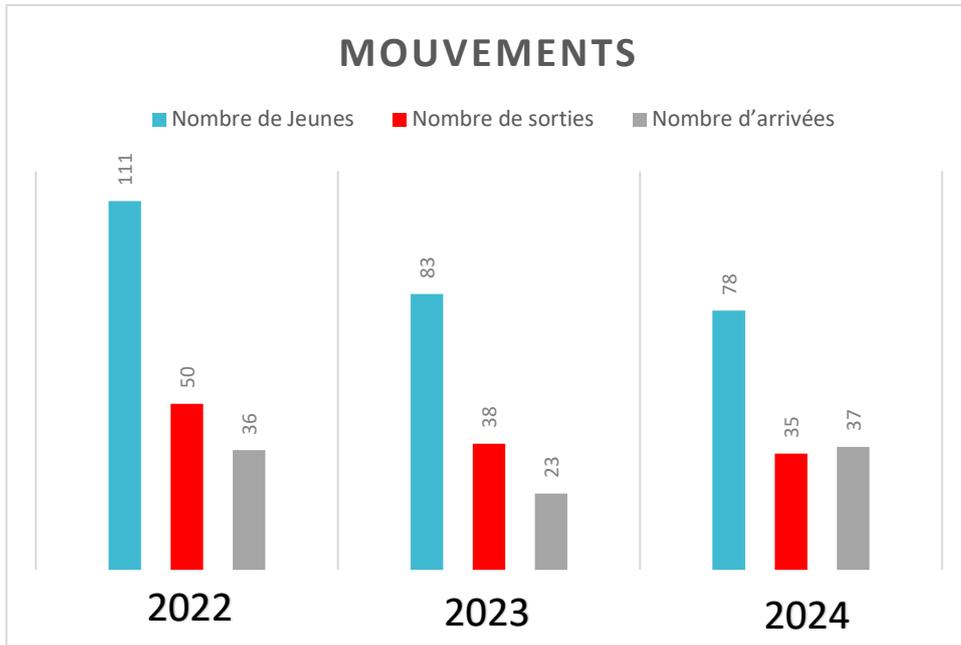
La moyenne d'âge des jeunes accueillis au sein du collectif en 2024 est de 17 ans.



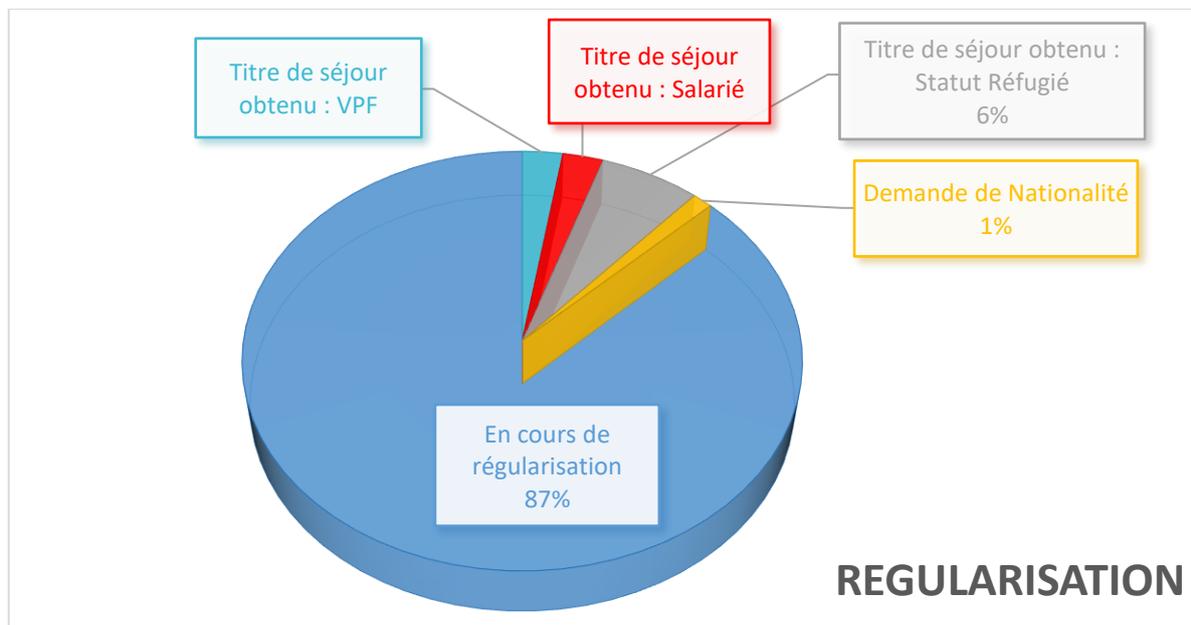
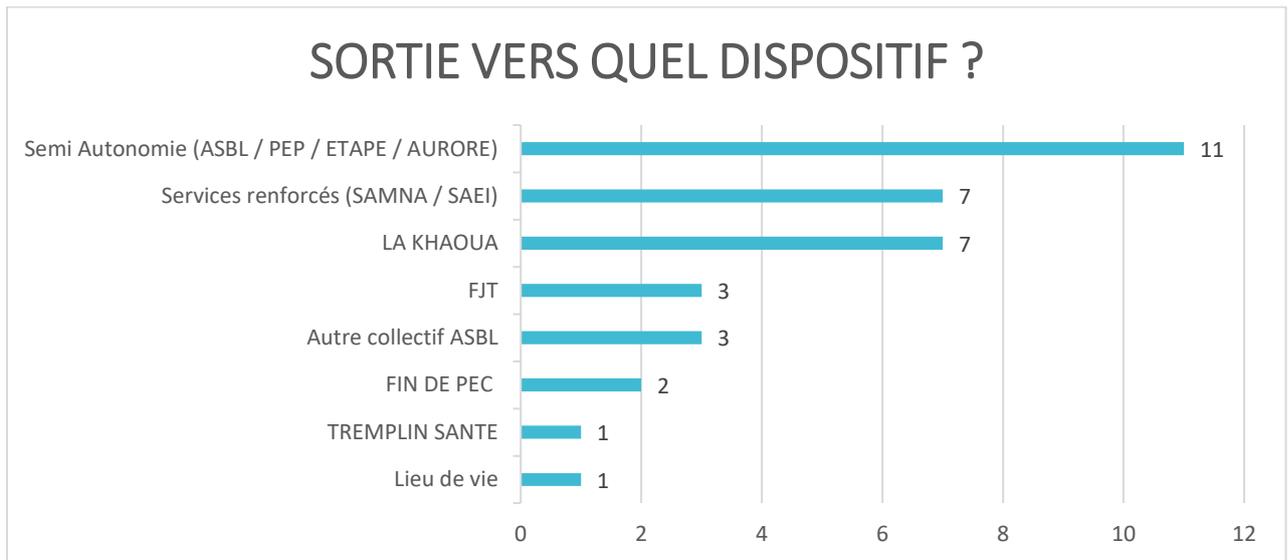
Comme pour 2023, en 2024, les pays d'origine des jeunes sont majoritairement la Guinée, le Mali, la Tunisie et l'Afghanistan.

En 2022 la Guinée et le Mali étaient également les plus représentés.

Depuis 2021, le nombre de jeunes provenant des pays du Maghreb a considérablement augmenté.



En 2024, la durée de prise en charge était entre 12 et 24 mois pour 63% des jeunes accueillis. Les jeunes pris en charge plus de 24 mois sont des jeunes qui présentaient peu d'autonomie vis-à-vis de leur âge, des déficiences pour lesquels il a fallu faire des tests avec des neuropsychologues et des dossiers MDPH, ou encore pour certains des maladies psychiques non stabilisées. Les délais d'attente pour des dispositifs plus adaptés à leurs besoins s'avèrent être parfois longs.



II. L'ORGANISATION DU SERVICE

a. Descriptif de l'effectif des résidences

L'équipe de Sainte Luce compte, au 1^{er} Janvier 2024 compte 18 professionnels, pour 17,70 ETP, répartis comme suit :

- 1 cheffe de service (1 ETP)
- 2 coordinatrices (2 ETP)
- 12 référents éducatifs (12 ETP)
 - 1 apprentie (ES 3^{ème} année)
 - 1 contrat pro (ES 2^{ème} année)
- 1 moniteur éducateur (1 ETP)
- 1 maitresse de maison (1 ETP)
- 1 psychologue (0.7 ETP)

REFERENT EDUCATIF		REFERENT EDUCATIF		COORDINATRICES	
	Lucas BROSSEAU		Julie MALENFANT (remplacée par Nazra ABDALLAH Février 2024)		Mathilde MONNIER (remplacée par Julie MALENFANT Février 2024)
	Yvan DOUILLARD		Léa JOVENAUX		Marion DEROUET (remplacée par Julie MALENFANT Sept 2024)
	Laura JOUBERT		Clémence PASQUEREAU	Cheffe de Service	
	Enya SKVARIL (2 ^{ème} année ES)		Nicolas THOMAS		Salomé CARDOULIAS (Remplacée par Marion DEROUET Mai 2024)
	Marie GIRARD (3 ^{ème} année ES)		Gabriel MARTIN	Psychologue	
	Véronique ANTHOINE		Chloé CHARRIAU		Séverine PEUDUPIN
Maitresse de Maison		ME Collectif			
	Laetitia AUBERT		Morgan LE TOULLEC		

b. Fonction des postes, partenariat et formation

Transformation du Fonctionnement du service au 8 Janvier 2024 :

En 2023 : les différents professionnels travaillaient en co-référence :

Les accompagnants socio-éducatifs assuraient la prise en charge des jeunes sur la vie quotidienne. Pour contribuer au pilotage des projets pour l'enfant, les ASE rédigeaient des Evaluations Vie Quotidienne (EVQ) qui permettent d'évaluer les progrès d'autonomisation du jeune tout au long de son séjour en résidence. Ils assuraient la co-référence de 4 ou 5 jeunes.

Les **référents éducatifs** réalisaient un suivi individuel et global du jeune jusqu'à la sortie du dispositif Aide Sociale à l'Enfance pour accéder aux droits communs. Plusieurs thématiques abordées : Accueil, Santé, Loisirs, Scolarité / Formation, Autonomie et Régularisation. Les référents éducatifs ont une part importante de temps administratif pour les différents écrits professionnels : projet pour l'enfant, contrats jeunes majeurs, saisine de plate-forme, démarches administratives liées à la régularisation de la situation des jeunes en France, etc. Ils assuraient la référence de 10 à 12 jeunes.

L'équipe a travaillé autour de la « **coréférence collective** », l'idée étant que l'ensemble des professionnels basculent tous sur des horaires d'internat tout en assurant les fonctions de référent éducatif. Ainsi les professionnels ont des missions de vie quotidienne et d'accompagnement social avec cependant moins de suivis.

En 2024 :

Ce nouveau fonctionnement s'est réalisé de manière progressive puisque les professionnels ont dû monter en compétences sur leurs nouvelles missions, pour certains sur la partie accompagnement administratif et social, pour d'autres sur les missions qui incombent à la vie collective.

Chaque professionnel est amené à collaborer aux différentes réflexions autour des parcours des jeunes. Les référents éducatifs ont pu assurer la référence de 3 à 5 jeunes.

Nous avons aussi accueilli Séverine PEUDUPIN au sein de notre équipe en tant que Psychologue.

Cette année, il y a eu moins de Turn-Over au sein de l'équipe. Deux professionnels ont pu entamer une VAE éducateur spécialisé en 2024. Nous avons donc également pu travailler sur la notion de « Faire équipe » depuis Septembre 2024.

Julie MALENFANT (référente éducative) a pris le remplacement de Mathilde MONNIER sur le poste de coordinatrice pendant son congé maternité. En mai 2024, La cheffe de

service Salomé CARDOULIAS a quitté ses fonctions pour partir vers d'autres missions professionnelles. Elle a été remplacée par Marion DEROUET (coordinatrice depuis 2018). Mathilde MONNIER (Coordinatrice) est revenue de congé maternité en Septembre 2024. Julie MALENFANT est passée sur le poste de Coordinatrice de Marion DEROUET au retour de Mathilde MONNIER.

Les autres fonctions de postes au sein de l'équipe :

Le moniteur éducateur propose des temps scolaires sur le collectif (particulièrement et en priorité pour les jeunes non scolaires (en attente de scolarité ou en décrochage). Il est force de proposition pour des ateliers autour de l'expression orale. Le moniteur aide à la réalisation des supports visuels (affiches, CV, etc) et est garant de la proposition d'activités auprès des jeunes chaque semaine.

La Maîtresse de maison réalise un accompagnement des jeunes sur la notion de vivre dans un habitat : de la chambre aux espaces de vie. Elle est garante de la gestion quotidienne du collectif (commandes, états des lieux, ateliers ménage et cuisine, gestion des cuisines pédagogiques).

La Psychologue reçoit systématiquement les jeunes à leur arrivée sur le collectif avec le référent pour expliquer sa fonction, procéder à une première évaluation clinique et créer les conditions d'un premier lien.

Les Coordinatrices sont en charge de l'accompagnement de proximité des équipes socio-éducatives, de la sécurité des biens et des personnes, des prestations liées à la vie quotidienne sur site. Elles sont en interaction constante avec la cheffe de service : dans le cadre du fonctionnement du service, pour répondre aux diverses sollicitations qui engagent des prises de décision. Les coordinatrices ont des missions principales :

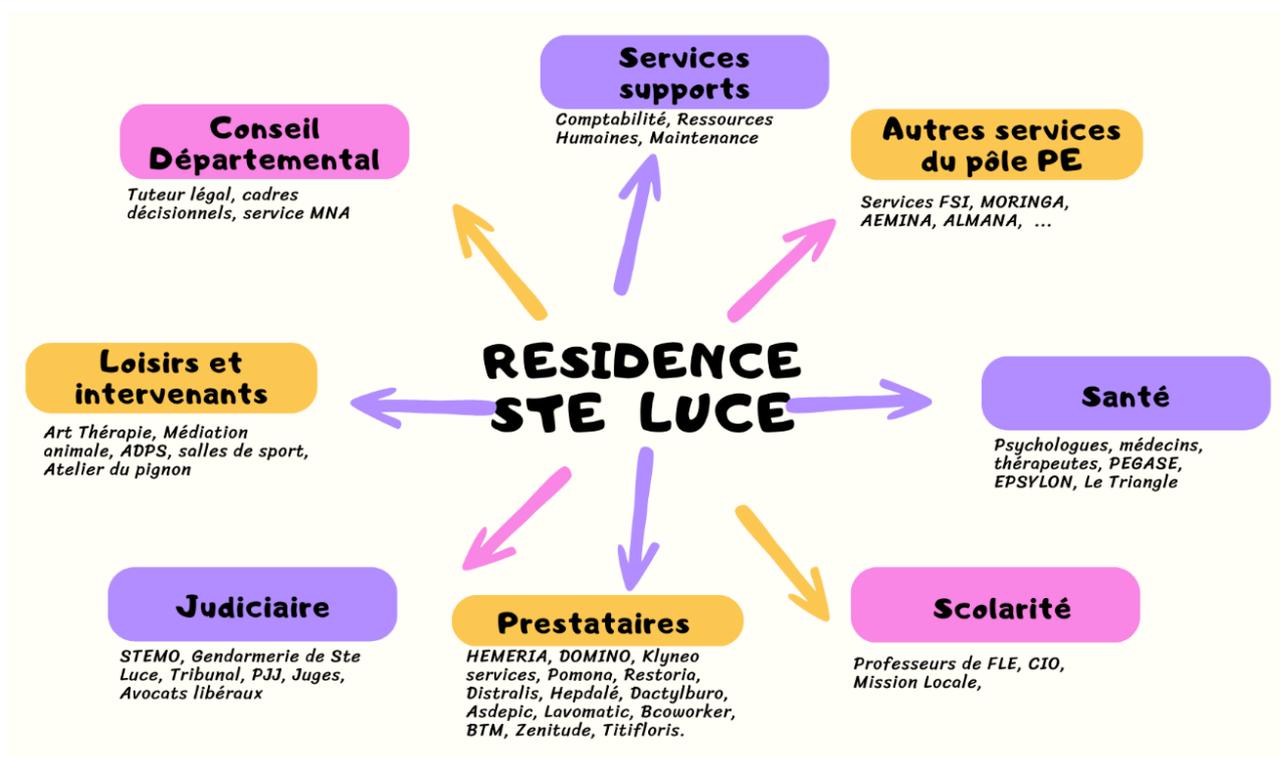
- Pilotage du projet d'animation ;
- Veille aux parcours des jeunes (instances de réflexion, relectures des écrits professionnels, etc) ;
- Animation de temps de réunion en l'absence de la cheffe de service ;
- Assure la responsabilité de la logistique quotidienne sur le collectif;
- Vigilance quant à la cohésion d'équipe (écoute et disponibilité) ;
- Recadrage des jeunes de 1er niveau en soutien à l'équipe éducative ;
- Communication avec le Conseil Départemental.

Cheffe de service : Les missions principales s'articulent sous cette forme :

- Encadre une équipe socio-éducative en charge du suivi quotidien et administratif des jeunes.

- Gestion du budget attribué au service et aux jeunes en lien avec l'équipe ;
- Assure la continuité du service : en lien avec la RH (planning, recrutement...);
- Est garant du taux de remplissage des places financées pour le service ;
- Assure la sécurité morale et physique de l'ensemble du collectif (prévention, mise en place de procédures...);
- Veille et engage une amélioration continue des conditions de travail ;
- Communique avec le Conseil Départemental ;
- Pilotage du suivi éducatif des jeunes : liens avec l'équipe éducative, instances de réflexions autour des situations, relecture d'écrits professionnels et validation.

Le Collectif Sainte Luce est en interaction avec différents interlocuteurs :



Certains professionnels de l'équipe ont participé à des temps d'information de formations et conférences sur l'année 2024 :

- Formations en interne :
 - La situation administrative des MNA.
 - Astreinte
 - Scolarité / insertion

- Ogirys
- Formations en externe :
 - « Faire face à la violence avec plus de sérénité » ARIFT Rezé.
 - Sécurité incendie
 - SST (Sauveteur Secouriste au travail)
 - PSC1
 - SISIAO
 - Réunification Familiale proposée par le CD 44
- Formation en distanciel et Webinaire :
 - Les assises de la protection de l'enfance
 - Santé protégée
- Temps d'échange au CRCT.

Nous avons pu rencontrer en équipe ou en petit groupe différents partenaires :

- Proximité ;
- Tremplin Santé ;
- DisQtons
- Unis-cité
- Un sommet pour tous
- Maison de quartier Léo Lagrange

c. Les loisirs, centres d'intérêt et projets

L'équipe du collectif Sainte Luce s'attache à ouvrir les jeunes à différents loisirs, centres d'intérêts et instances de participations :

L'équipe est force de propositions afin d'innover régulièrement sur le service et met l'accent en permanence sur la place du jeune : « mettre le jeune acteur de son projet ».

- **Le CVS** : l'équipe a pu écrire le projet afin de mettre en place le CVS, organiser les élections des jeunes (2 + 1 suppléant) et 2 professionnels au CVS.
- **Le Groupe « émotions »** est un groupe d'expression à visée thérapeutique d'une heure, ouvert à 5 jeunes, proposé 2 fois par mois.
Il est co-animé par la psychologue et un référent éducatif (formé à l'animation) afin de favoriser et garantir la permanence et la contenance du cadre proposé.

Des cartes (« Le langage des émotions ») sont mises à disposition et servent de point de départ afin d'accéder aux émotions présentes chez les participants.

Ce groupe a pour objectif principal de favoriser la reconnaissance de son état émotionnel interne, la mise en mots en situation groupale de ce que chacun ressent pour une meilleure compréhension de soi et des autres. Aussi, il permet de prendre conscience de l'ancrage culturel de chacun dans l'expression de certaines émotions, d'apprendre à les nommer en français, à observer et analyser les marqueurs des émotions (expression du visage, postures corporelles) et stimule également la pair-aidance.

Les jeunes ont tous manifesté de l'intérêt à participer à ce groupe. Ils se sont montrés bienveillants et à l'écoute de leurs pairs et chacun a pu se risquer à prendre la parole pour évoquer ses éprouvés. Nombreux ont pu énoncer le plaisir partagé à participer à ce groupe et son effet bénéfique.

- **Une Boîte à idées** est à disposition sur des temps donnés afin de centraliser les envies des jeunes qui ne seraient pas évoqués lors des instances.
- **Un séjour été** en Bretagne au mois de Juillet 2024 a été co-construit et organisé avec les jeunes afin de permettre à 12 jeunes de partir en vacances accompagné par 4 professionnels.
- **L'équipe anime et organise** des activités, sorties culturelles ainsi que des grands jeux à chaque vacances scolaire :
 - o Olympiades, Rallye Photos,
 - o Kermesse,
 - o Course d'orientation
 - o Ateliers Cuisine
 - o Visite du Musée d'histoire naturelles
 - o Accrobranche
 - o Piscine
 - o O'Gliss Park
 - o Balade en forêt de Brocéliande
 - o Escalade
 - o Plage

- Festival Tissé métisse
 - Randonnée Photos
 - Découverte de magasins d'occasion
 - Soirée Stand Up
 - Match de Rugby
 - Cinéma
- Certains jeunes ont pu participer à **des projets** nécessitant plusieurs séances avec des professionnels et intervenants extérieurs :
- Activités Physiques de Pleine Nature à Vioreau.
 - Sport pour tous

III. CONTEXTE

a. L'actualité et les objectifs de l'année 2024

Le Collectif Sainte Luce a transformé le service pour s'aligner sur les nouvelles lignes du CPOM qui sont :

- La redéfinition du nombre d'ETP par suivi (1 ETP pour 3 jeunes en collectif) ;
- La redéfinition des fonctions de postes ;
- La redéfinition des missions du Collectif.

L'année 2024 a été l'année du changement :

Elle a été marquée par la redéfinition des missions de chacun. Les professionnels sur des postes d'ASE ont donc été accompagnés pour une montée en compétences professionnelles pour assurer de la référence éducative, tout en ayant moins de suivis. Les professionnels sur des postes de référent éducatif devaient monter en compétences sur les missions qui incombent aux missions de la vie quotidienne d'un collectif.

Elle a aussi été marquée par l'arrivée d'une psychologue à 70% pour accompagner les jeunes.

Elle a aussi été l'année d'un changement de cheffe de service, pouvant susciter des appréhensions pour certains professionnels.

L'année 2024 a été marquée par un Plan de Sauvegarde des Emplois au sein de l'ASBL, l'organisation au vu des la fermeture des Services AEMINA, ALMANA et FSI. De

nombreuses missions assurées par ces différents services ont été réattribuées aux référents éducatifs.

L'année 2024 a également été une année de restriction budgétaire, il a fallu réussir à continuer de mettre en œuvre un accompagnement de qualité sans pour autant baisser nos exigences en lien avec les besoins des jeunes, avec les moyens Humains et Financiers qui nous étaient attribués.

b. Evaluation de l'action

- ELEMENTS D'EVALUATIONS

✓ La Santé

A leur arrivée sur l'ASBL, les jeunes sont reçus par le Service MORINGA pour un premier bilan santé : vaccination, prise de sang, radio tuberculose. A l'arrivée sur la résidence, les jeunes rencontrent un médecin généraliste, dentiste et ophtalmologue pour la réalisation d'un bilan. La santé n'a pas toujours été une priorité pour beaucoup de jeunes au pays. Les professionnels doivent prendre en compte la différence de culture dans cet accompagnement au niveau de la santé qui demande beaucoup de patience et d'explications afin que les jeunes comprennent bien les différentes démarches.

Nous nous questionnons régulièrement sur comment accompagner les jeunes sur la question du handicap de manière globale et de la maladie psychique. Nous avons étayé nos partenariats dans le champ du handicap afin de nous aider dans ce type d'accompagnement : HANDISUP, l'APAJH, MDPH, ESAT, établissements scolaires (classe ULIS), EREA, etc.

Le collectif est en lien avec les infirmiers libéraux, par exemple pour la réalisation des piluliers afin de protéger les salariés et les jeunes dans la prise de médicaments.

Janvier 2024, l'arrivée d'une psychologue à 0,70 ETP :

Les différents types d'entretien sont réalisés avec ISM interprétariat, au besoin :

- Des entretiens avec le référent sont également proposés pour des besoins particuliers (recueil du récit de vie pour la demande d'asile, problématiques spécifiques, restitution de synthèses au jeune).
- Elle propose des entretiens de soutien à visée thérapeutique aux jeunes qui le nécessitent et /ou qui en font la demande, aussi sur préconisation des référents et des partenaires (médecin traitant, école, justice).

- Elle rencontre aussi les jeunes sur des temps informels de la vie institutionnelle, peut participer ponctuellement à des sorties.
- Elle co-anime avec un référent éducateur un groupe d'expression à visée thérapeutique, ouvert à 5 jeunes, proposé 2 fois par mois.

Des notes d'observations cliniques peuvent être rédigées pour le partage d'informations, les orientations des jeunes, les passations (services accueillants, Conseil Départemental ...).

Les principales problématiques rencontrées relèvent de symptomatologies anxieuses, dépressives et post traumatiques. Les jeunes peuvent également bénéficier des dispositifs de droit commun (CMP, hôpitaux de jour, urgences psychiatriques) auxquels ils sont adressés si besoin comme de la consultation transculturelle proposées au CMP des Olivettes (2 jeunes y sont suivis, en complémentarité du soutien thérapeutique proposé au sein du collectif).

Les partenaires libéraux sont sollicités pour des bilans neuropsychologiques, des suivis orthophoniques, de psychomotricité si besoin comme les partenaires associatifs.

La psychologue réalise des points de situation ponctuels avec les professionnels concernés par le suivi éducatif afin de favoriser une mise en sens des difficultés rencontrées par les jeunes et co-construire des pistes de travail.

La psychologue contribue au soutien des stagiaires et futurs éducateurs en apportant son appui à leurs questionnements et à leur réflexion.

La psychologue apporte son éclairage clinique sur le fonctionnement psychique du jeune et sur les éventuelles manifestations psychopathologiques repérées et soutient les professionnels dans leur travail de pensée et d'élaboration autour de la prise en charge éducative. Elle participe aux synthèses des jeunes du collectif (6 par mois), aux réunions mensuelles d'harmonisation des pratiques professionnelles, de fonctionnement, cliniques et propose un apport théorique dans le cadre des réunions thématiques (« Approche transculturelle », « Théorie de l'attachement », « Cadre institutionnel et contenance », « Autorité dans la relation éducative ») avec diffusion d'articles à l'équipe pluridisciplinaire.

La psychologue a contribué à la création du Conseil à la Vie Sociale (réunions avec les professionnels, 2 réunions collectives proposées aux jeunes et co-animation de réunions proposées aux représentants des jeunes en amont des CVS).

La psychologue participe d'une réunion mensuelle avec la cheffe de service et les deux coordinatrices pour partager les informations qui le nécessitent, faire le point sur les situations complexes et les points de vigilance qui en découlent et échanger sur la dynamique institutionnelle.

→ En 2024, la psychologue a :

- Effectué 135 entretiens
- Rencontré 41 jeunes

Les psychologues du pôle enfance recruté(e)s en janvier et septembre 2024 se sont réuni(e)s tous les deux mois environ afin de garantir une veille à l'application du Code de déontologie dans les différents services et favoriser une meilleure intégration de la fonction (nouvelle dans la plupart des services) dans les dynamiques d'équipe et les logiques d'accompagnement des jeunes. Ces rencontres sont également l'occasion d'une collaboration clinique et associative, d'un partage sur nos pratiques dans la perspective d'en harmoniser certaines et favorisent également la prise de recul nécessaire à notre fonction (en attente de supervision clinique).

Des temps d'échange ont été proposés par le Directeur de pôle (réunion trimestrielle). Ils auront été l'occasion d'explicitier nos rôles et nos missions, ainsi que la nécessité de notre autonomie professionnelle inhérente à l'exercice de notre fonction sur les différents services et aussi de prendre en compte et interroger les mouvements institutionnels et associatifs.

Le Temps de Formation Information Recherche (2h45 hebdomadaires effectuées en dehors du service) permet une veille professionnelle, l'actualisation des connaissances (lectures, formations, groupes de réflexion).

✓ **Les liens d'attachement**

L'accompagnement éducatif proposé permet des ouvertures vers des personnes ressources à l'extérieur du collectif (familiales, amicales, bénévoles, ...)

Un jeune peut demander à être « **hébergé chez un tiers** » pour un week-end, une semaine de vacances scolaires ou plus. Afin que cela soit possible, il faut que l'équipe se mette en lien avec l'accueillant Majeur afin de vérifier les conditions d'hébergement. Une fois les informations complètes, nous demandons validation auprès du CD.

Nous avons aussi eu des anciens jeunes du collectif Sainte Luce, qui sont aujourd'hui en appartement autonome qui demande à accueillir à leur domicile des jeunes mineurs accompagnés par le collectif.

Un jeune peut également demander une **autorisation de sortie exceptionnelle** pour rentrer plus tard sur le collectif (Bal de fin d'année, anniversaire d'un ami, entraînement sportif...).

Il peut arriver de manière assez exceptionnelle que le référent éducatif puisse également être amené à téléphoner à des membres de **la famille du jeune** pour des questions autour de la régularisation ou tout simplement pour des échanges favorisant l'équilibre émotionnel du jeune. C'est un point qui serait à travailler. En effet, des limites sont à prendre en compte : les conditions de départ du pays pour le jeune, l'accord ou le refus du jeune, la barrière de la langue, l'accès au téléphone ou non pour la famille restée au pays...

Un partenariat est réalisé avec « **Parrains par mille** » permettant aux jeunes qui le souhaitent de bénéficier d'un Parrain, extérieur au collectif, afin de partager des activités, du soutien scolaire, des sorties culturelles, des échanges, d'une écoute...

✓ **La scolarité et l'insertion dans la vie professionnelle**

Les jeunes de moins de 16 ans relèvent de l'obligation scolaire. Lorsque les jeunes arrivent sur le service, ils doivent passer un test de niveau au CIO afin de leur permettre de recevoir une affectation scolaire adaptée.

Les jeunes de moins de 16 ans sont généralement orientés vers le collège de secteur. Tandis que les plus de 16 ans sont orientés et affectés aux établissements scolaires en fonction de leur niveau (écrit/oral/compréhension) et en fonction des places disponibles dans les différents dispositifs.

Le délai d'attente peut parfois être long. Au sein du collectif, le Moniteur Educateur propose 2 fois par semaine des ateliers scolarité obligatoires pour les jeunes non scolaires en attendant une rentrée scolaire.

Certains dispositifs proposés aux jeunes sont hors du système de l'éducation nationale (MAST), ce qui ne permet pas au jeune de faire des vœux pour l'année suivante. Ce qui limite ainsi les possibilités d'orientation (uniquement dans le privé ou apprentissage). De plus, ce dispositif ne permet pas au jeune d'être inscrit sur une année complète, beaucoup des jeunes accompagnés se retrouvent alors sans scolarité au milieu de l'année.

Les établissements privés ont un coût plus élevés également et avec la restriction budgétaire importante de 2024, cela a pu être questionné régulièrement et validé principalement pour des jeunes n'ayant aucune solution dans le public.

Nous observons que de nombreux jeunes intègrent un cursus scolaire par défaut, faute de places dans les établissements. Ces difficultés s'accroissent en fonction de la période à laquelle ils sont accueillis. Ces orientations par défaut ne favorisent pas le plein investissement des jeunes. Nous faisons le constat que la localisation éloignée de la résidence, augmente considérablement le temps de trajet des jeunes pour se rendre à l'école tous les jours.

Pour les jeunes volontaires qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu ou d'un soutien scolaire régulier, nous avons un partenariat avec Proximité, leur mettant à disposition un mentor pour les accompagner tout au long de l'année scolaire.

✓ ***La garantie des droits des personnes accompagnées***

Les jeunes arrivés sur le territoire français doivent réunir toutes les conditions afin qu'à leur majorité, ils puissent rester sur le territoire français de manière légale.

La régularisation est un axe de travail important pour les jeunes tout au long de leur parcours au sein de l'association. Les référents éducatifs rencontrent régulièrement les jeunes autour des démarches de régularisation en réexpliquant les droits et devoirs de chacun. Afin d'avoir un avis éclairé sur les différentes possibilités à leur majorité (Demande d'Asile, demande de titre de séjour et demande de Nationalité) les jeunes sont amenés à rencontrer des avocats.

Afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations, les équipes peuvent faire appel à des interprètes par téléphone afin de permettre au jeune de s'exprimer plus facilement et librement dans sa langue maternelle. Chaque nouveau professionnel bénéficie d'un temps d'information en interne autour de la situation administrative des MNA.

Des préventions sont mises en place au sein des collectifs et doivent continuer à être développées sur les thèmes de : la sexualité, la sécurité routière, les addictions (consommations de produits illicites, écrans ...).

✓ ***La prévention et la gestion des risques***

Le collectif Sainte Luce est le plus gros collectif de l'ASBL avec une capacité de 46 jeunes et une place d'urgence. Les relations entre les jeunes sont en générales assez apaisées

et les professionnels veillent à la sécurité de chacun, mais parfois des tensions peuvent exister.

La plupart des professionnels ont pu bénéficier d'une formation afin d'avoir les clés pour réagir face aux situations de violence et d'agressivité par l'ARIFTS.

Des incidents peuvent survenir sur le collectif, parfois en lien avec l'état d'esprit du jeune (mal être, mauvaise alimentation, manque de sommeil...) et/ou son manque de maturité émotionnelle, ainsi que parfois une indisponibilité psychique importante. Les incivilités et l'agressivité peuvent aussi augmenter parfois en lien avec les durées de séjour qui se rallongent, des jeunes qui expriment une profonde saturation du collectif. Parfois, la majorité ne suffit pas à envoyer un jeune sur un service de semi-autonomie sans le mettre en danger et mettre en difficulté l'équipe qui va l'accueillir, il est primordial de travailler certains objectifs avant de franchir une nouvelle étape. Il est important régulièrement de rappeler aux jeunes que les professionnels ne peuvent pas travailler le projet du jeune sans le jeune, il a besoin de nous et nous avons besoin de lui.

Il nous arrive de faire appel à l'Equipe Mobile Ressources de DAUMEZON : PEGASE pour des situations où les jeunes peuvent mettre en difficulté l'équipe et enchaîner des passages à l'acte importants.

Nous avons également été confrontés à des comportements agressifs de la part de certains jeunes : consommations importantes de stupéfiants et implication dans des réseaux de drogues, agressivité verbale et physique envers d'autres jeunes et des professionnels.

Une procédure a été formalisée au sein du service afin de sécuriser le groupe : mise en sécurité, accompagnement individuel avec un psychologue, réflexions sur les sanctions, dépôt de plainte, et rédaction des écrits nécessaires (note d'incident, déclaration d'accident de travail, événement indésirable ...).

- QU'EN EST-IL DES OBJECTIFS 2024 ?

✓ **Finalisation du Livret d'accueil :**

Le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement ont été finalisés cette année. Le jeune arrive sur le service et signe le règlement de fonctionnement lors d'un temps avec la coordinatrice référente de la situation du jeune dans les 15 jours après son arrivée. Le livret d'accueil sera remis à chaque nouvelle arrivée à partir de 2025.

Nous sommes toujours en attente d'un contrat de séjour pour les jeunes mineurs arrivant sur le service.

✓ ***S'aligner sur la loi 2002-2 en proposant la création d'un CVS :***

L'année 2024 a été l'année de l'écriture du projet du CVS. Depuis avril 2024, les professionnels se sont mobilisés pour créer un CVS au sein de la Résidence. Le groupe porteur du projet s'est réuni en moyenne 2 x par mois depuis pour construire et faire exister cette instance. Pour cela il y a eu :

- 3 réunions de préparation (Avril et Mai)
- 1 présentation du projet à l'ensemble de l'équipe et diffusion des documents (projet, rôle et missions des délégués, Charte des droits et devoirs des représentants)
- 4 réunions de préparation en perspective de présenter le CVS au jeunes (affichage, power point) (Juin)
- 1 présentation générale du CVS à l'ensemble des jeunes du Collectif (Juillet)
- 3 temps collectifs proposés aux jeunes qui le souhaitent pour répondre à leurs questions, recueillir leur point de vue et les inviter à réfléchir à se présenter aux élections. (Août)
- Temps de réunion, remise en route du projet (Octobre)
- 2^{ème} réunion de présentation du CVS aux jeunes du collectif (Novembre)
- Temps de préparation proposé aux trois jeunes qui se présentent au CVS pour les soutenir dans leur campagne électorale (Réalisation d'affiche, de vidéo) (Novembre)
- Votes pour les professionnels afin d'élire : 2 titulaires, 1 suppléant. (Novembre)
- Votes pour les jeunes suivis d'une soirée électorale pour élire 2 titulaires et un suppléant (Novembre)
- Réunion de prépa pour le CVS du 12/02/2025 (Décembre)

✓ ***Que chaque mineur bénéficie d'un Projet Pour l'Enfant utilisé comme base de travail et de suivi tout au long de son parcours :***

Une fois par mois, nous abordons en équipe lors d'une réunion « situation clinique », deux situations sur les 46 situations des jeunes afin de partager les observations, les questionnements, les axes de travail, les hypothèses, les problématiques rencontrées afin d'avoir un regard partagé, une vigilance si besoin. Cela permet à chaque professionnel de se sentir concerné par la situation du jeune dans le cadre de la co-

référence collective et également au référent éducatif de récupérer les éléments d'observations rapportés par ses collègues pour commencer à travailler le PPE avec le jeune.

En 2024, 5 PPE ont été transmis au CD entre juin et décembre.

✓ ***Un travail de partenariat avec la TAN sera à envisager pour une mobilité plus facilitante :***

Un travail avec la ville de Nantes et la mairie de Sainte Luce est en cours. En juin 2024, nous avons rencontré le maire de Sainte Luce.

Les jeunes ont accès sous certaines conditions à des vélos de prêt pour faciliter certains déplacements. Certains ont pu aussi s'acheter leur propre vélo.

En 2024, nous avons répondu à un appel à projet : Encourageons la pratique quotidienne du vélo afin de récupérer la somme de 750 euros pour acheter du matériel vélo, proposer des préventions sécurité routière ... budget à utiliser pour 2025.

De plus un gros travail est fait par les référents éducatifs avec les jeunes afin de leur permettre en fonction de leur projet, de leurs ressources de demander l'autorisation au Conseil Départemental (tuteur du jeune) d'acquérir une trottinette électrique.

✓ ***Favoriser la continuité de la montée en compétences et poursuivre l'harmonisation des pratiques professionnelles :***

L'ensemble des professionnels a pu en 2024 expérimenter leurs nouvelles missions, pour certains sur la partie accompagnement administratif et social, pour d'autres sur les missions qui incombent à la vie collective. En 2024, les référents éducatifs ont pu assurer la référence de 3 à 5 jeunes.

Ils ont participé aux différents temps d'échanges en lien avec la situation des jeunes : Synthèse des 17 ans au CD, Synthèse en vue de l'élaboration du rapport annuel, point mensuel, réunion d'équipe...

✓ ***Reprendre le DUER et continuer l'amélioration des conditions de travail :***

Le DUERP n'a pas été lancé par Salomé CARDOULIAS avant son départ et ça n'a pas été une priorité pour Marion DEROUET lors de sa prise de poste en Mai 2024. Ce sera un point à mettre au travail en 2025.

- ✓ **Réalisation de travaux permettant des chambres individuelles et non plus en colocation, et travaux d'évacuation des eaux pluviales :**

Les travaux en lien avec l'évacuation des eaux pluviales ont été effectués en 2024. Cependant, le projet de chambres individuelles ne verra pas le jour au vu de l'impossibilité pour l'ASBL de s'engager sur le nombre d'années attendues par BRAXTON pour envisager ce type de travaux.

- ✓ **Continuer les réflexions autour de l'alimentation avec les jeunes (fonctionnement, équilibre alimentaire, budget) :**

Les cuisines pédagogiques sont en service, des ajustements ont été pensés à plusieurs reprises. Elles sont appréciées et utilisées par les jeunes. Les jeunes font une évaluation cuisine à leur arrivée sur le service, afin de leur présenter le fonctionnement de la cuisine et du matériel mais l'évaluation n'est pas encore utilisée comme outil éducatif.

Des ateliers cuisines ont été effectués par les référents éducatifs afin d'évaluer l'autonomie du jeune dans la gestion de son budget, des courses et de la préparation de repas dans le cadre d'une observation / Evaluation de l'autonomie avant un départ en service diffus.

Des ateliers cuisines collectifs sont également fait pendant les vacances scolaires.

Un projet Information / sensibilisation à l'équilibre alimentaire devrait voir le jour en 2025.

- ✓ **Mise à jour du livret d'accueil du nouveau professionnel avec les procédures actualisées concernant le service :**

Ce point n'a pas été travaillé et formalisé en 2024. Ce sera un point à travailler et formaliser en 2025.

- ✓ **Garder en tête que le jeune doit être acteur de son projet : continuer à développer la participation des jeunes**

Les groupes de paroles ont permis d'entamer cela. la mise en place du CVS en 2025 va permettre de poursuivre cela. L'objectif étant de permettre aux jeunes de s'investir dans la vie collective sur certains points ou leur point de vue nous semble important.

IV. PERSPECTIVES 2025 : Quels sont nos objectifs pour 2025 ?

- Le service va devoir poursuivre le travail sur **l'accueil du jeune** et son **accompagnement** :
 - o Remettre le Livret d'accueil à chaque arrivée des jeunes sur le service;
 - o Mise en place du CVS et implication des jeunes dans la vie de la résidence.
 - o Que chaque mineur bénéficie d'un Projet Pour l'Enfant utilisé comme base de travail et de suivi tout au long de son parcours;
 - o Continuer les réflexions autour de l'alimentation avec les jeunes et retravailler les outils afin de pouvoir mieux évaluer l'évolution des jeunes sur l'alimentation de manière générale
 - o Poursuivre le travail de prévention en lien avec la vie affective et sexuelle
 - o Garder en tête que le jeune doit être acteur de son projet : continuer à développer la participation des jeunes.
 - o La mise en place d'animations / activités régulières en dehors des temps de vacances scolaires afin de faire vivre le collectif, faire se rencontrer les jeunes, créer la cohésion de groupe et renforcer le lien entre les jeunes et les professionnels.

- Un travail de partenariat avec la mairie de Nantes et la mairie de Sainte Luce est à poursuivre pour permettre une **mobilité** plus facilitante pour les jeunes accueillis au sein du collectif ;

- Poursuivre la montée en compétences de l'équipe et **faire équipe** :
 - o Mise à jour du livret d'accueil du nouveau professionnel avec les procédures actualisées concernant le service.
 - o Poursuivre le travail sur l'harmonisation des pratiques professionnelles au sein de l'équipe afin d'avoir une meilleure cohésion d'équipe.
 - o Faire le DUER pour continuer l'amélioration des conditions de travail.